

FEM7000 SÉMINAIRE INTERDISCIPLINAIRE

APPROCHES, THÉORIES ET MÉTHODES DE RECHERCHE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal
HIVER 2018

Les mercredis de 14h00 à 17h00, local DS-4375.

Professeure : Maria Nengeh Mensah, École de travail social
Bureau : W-4495, sur rendez-vous
Téléphone : 514-987-3000, poste 1723
Courriel : mensah.nengeh@uqam.ca

DESCRIPTEUR SELON L'ANNUAIRE

Ce séminaire est un lieu d'analyse et de synthèse des apports théoriques et méthodologiques développés en études féministes. Il vise une compréhension en profondeur de débats théoriques fondamentaux dans ce domaine d'études multidisciplinaire. De même, il s'attache à l'examen critique des outils d'analyse de diverses disciplines du point de vue de la recherche féministe. Ce séminaire devrait permettre l'intégration et le questionnement des intérêts de recherche des personnes participantes selon une approche féministe adaptée à l'investigation des rapports sociaux de sexe ou des rapports de genre.

ORGANISATION DE L'ÉDITION 2018

Solidarity does not assume that our struggles are the same struggles, or that our pain is the same pain, or that our hope is for the same future. Solidarity involves commitment, and work, as well as the recognition that even if we do not have the same feelings, or the same lives, or the same bodies, we do live on common ground. [...]
The personal is theoretical.

- Sara Ahmed, *Living a Feminist Life*.

Les approches, théories et méthodes de recherche féministes, constituent un champ en constante évolution. Un champ d'études où se joue la rencontre entre des féminismes et des féministes, parfois en continuité parfois en rupture les unes par rapport aux autres. Plusieurs parcours sont donc possibles pour rendre compte de « la » recherche en études féministes, de ses enjeux et de ses perspectives. S'il existe une diversité de cadres d'analyse et de postures épistémologiques qui les structurent, plutôt que de se limiter à une seule thématique de recherche, ce séminaire invite à creuser la compréhension de sa posture de recherche féministe au regard des différentes problématiques de recherche en cours et par rapport aux disciplines mobilisées.

Nous réaliserons cette investigation avec les voix de féministes contemporaines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ce séminaire est destiné aux personnes inscrites à la concentration en études féministes du deuxième cycle à l'UQAM. Le cours devrait permettre aux un.e.s et aux autres de :

- se familiariser avec l'adoption d'une posture réflexive et critique en regard de la démarche de recherche et de son propre processus de recherche en études féministes ;
- développer leurs habiletés à partager des connaissances, à exposer leur projet de recherche et à formuler

ses limites et ses questionnements ;

- apprécier la contribution de collègues provenant de diverses disciplines ;
- participer à une lecture collective des approches, théories et méthodes qui marquent actuellement la recherche en études féministes, et ce principalement en Occident ; et
- avancer dans la construction de leur projet d'études dans le champ des études féministes.

DÉCOUPAGE DE LA SESSION

Sur la base de lectures communes et d'échanges organisés, le séminaire se déclinera en trois blocs de rencontres.

Bloc I – (Rencontres 1 et 2) : Un premier bloc d'introduction consacrera deux semaines à jeter les bases du séminaire et à ancrer le cours dans les contextes disciplinaires des personnes inscrites : arts visuels et médiatiques, droit, éducation, histoire de l'art, sciences des religions, science politique, sociologie, travail social. Vous serez appelé à proposer votre définition du féminisme, et votre propre posture théorique à la lumière de la thématique et de la discipline dans laquelle s'inscrit votre projet de maîtrise en études féministes.

Bloc II – (Rencontres 3 à 6) : Ce deuxième bloc du séminaire cèdera la place aux réflexions individuelles et collectives à propos de la recherche féministe. Nous tisserons des liens entre le devenir féministe et les voies disciplinaires en place. Les quatre séances de ce bloc prévoient un exercice de restitution des lectures : nous soumettrons les textes à nos analyses, questionnements et critiques en vue de dégager leur force, intérêt, lacune ou insuffisance. La professeure établira des liens entre les lectures assignées et délimitera les approches, les théories et les méthodes utilisées.

Bloc III – (Rencontres 7 à 14) : Le dernier bloc du cours concerne les travaux étudiants. Une série d'ateliers thématiques sera organisée et animée par des équipes étudiantes, permettant à chacun.e de s'initier à une expérience de collégialité entre chercheur.e.s provenant de différentes disciplines, et d'y développer la compréhension de sa propre posture.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Ce séminaire mettra en place une dynamique continue entre le travail collectif en classe, le travail d'équipe autour d'un projet thématique et le travail personnel de recherche en cours.

Participation : Ce séminaire demande une participation active et continue des personnes inscrites. Il s'agit de créer une véritable communauté de recherche où, à travers des échanges rigoureux et constructifs, les étudiant.e.s pourront trouver un milieu stimulant pour la préparation de leurs travaux. Des exposés de la professeure sont prévus de même que des présentations étudiant.e.s. La présence au cours est donc obligatoire. Il est également essentiel de préparer les lectures de manière à participer aux discussions ; c'est-à-dire d'avoir lu les textes avant les rencontres.

Équipes étudiantes : Dès le début de la session, le groupe-cours formera plusieurs équipes de travail. Ces « équipes étudiantes » vont organiser et animer les ateliers thématiques durant la deuxième partie de la session, s'appuyant sur des lectures qu'elles auront choisies et que l'ensemble du groupe-cours aura lu. L'évaluation de l'exposé des équipes étudiantes sera réalisée conjointement par les participant.e.s du séminaire et la professeure.

Controverse et débats : Les études féministes abordent des questions sensibles ou controversées. Il arrive que des tensions et divergences d'opinion se fassent sentir. Lorsque de tels conflits ont lieu, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. L'environnement de classe est un lieu pour apprendre. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit, ni de comprendre les différences de valeurs, de sentiments ou d'opinions personnellement. Féministes ou

non, vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord, mais vous êtes tenus d'aborder toute controverse en conservant une ouverture d'esprit.

Vie privée et confidentialité : Personne n'est obligé de dévoiler de l'information personnelle dans les travaux liés aux cours, qu'il s'agisse d'une intervention en classe ou lors des travaux individuels. Vous devez cependant de garder toute information personnelle soumise par vos collègues du cours qui le désirent, strictement confidentielle.

SUPPORT MATÉRIEL

L'ouvrage "Living A Feminist Life" [Vivre une vie féministe] de Sara Ahmed (DUP, 2017), publié en anglais, servira de toile de fond à la démarche du cours. [Les étudiant.e.s unilingues francophone auront accès à un autre ouvrage, "King Kong Théorie" (Grasset, 2006), et réaliseront le même travail en parallèle en plus d'établir des liens avec la posture féministe d'une seconde auteure marquante du 21e siècle, francophone cette fois, Virginie Despentes.] Les deux livres sont disponibles à la COOP-UQAM sous le sigle du cours.

Les lectures proposées par les équipes étudiantes. Chaque participant.e du séminaire proposera au groupe-cours un à deux textes à lire par équipe, selon l'horaire et le contenu des Ateliers thématiques (Bloc III). Ces textes seront aussi des lectures obligatoires.

La plateforme Moodle du cours regroupe des consignes pour les travaux, des ressources supplémentaires pour approfondir les contenus vus en classe ou poursuivre les discussions, des exercices et des communications au groupe-cours. J'ajouterai progressivement d'autres ressources (les textes proposés par les équipes-étudiantes, des sources bonifiant les lectures obligatoires, des références émergeant ou qui appuient les discussions en classe). Vous êtes tenu.e.s de consulter Moodle régulièrement. C'est aussi le lieu du dépôt de tous les devoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A) JOURNAL DE BORD (40%)

La tenue d'un journal de bord épistémologique consiste en la documentation hebdomadaire des idées et du cheminement intellectuel des étudiant.e.s, quant aux connaissances qu'elles et ils ont acquis et développé dans le cadre du séminaire. Ce travail est lié à la préparation au cours et à la lecture des textes qui servent de support aux rencontres. De la semaine #3 à la semaine #12, vous consignerez sous forme de journal les deux ou trois questions principales qui vous restent suite à la lecture des textes. Ces questions pourront bien sûr être utilisées en classe.

- Un total de huit (8) entrées de journal est attendu ; en trois temps de remise sur Moodle, soit les 7 février (n=3), 14 mars (n=3) et 4 avril (n=2).
- Chaque entrée de votre journal (2 à 3 pages) vaut 5% et sera centrée sur votre propre parcours. Toutefois, il importe de réfléchir, par écrit, sur la façon dont les lectures *travaillent* leur sujet. Par exemple :
 - Quels sont les effets de savoir que ces lectures produisent et comment les produisent-elles?
 - Comment faire *travailler* les textes pour nos propres comptes, en prenant le relais de l'auteur.e? en s'en distanciant?
 - Quel genre d'activités, académique ou autre, est implicitement et explicitement promu dans le texte? Comment le texte positionne-t-il la lectrice, le lecteur? Quelles en sont les conséquences sociales, culturelles et politiques?
 - Comment l'auteur.e justifie-t-il.elle ses orientations théoriques? Comment l'auteur.e se positionne-t-il.elle en fonction des sources qu'il.elle amène – continuité? rupture? retour?
 - Finalement, chaque étudiant.e sera encouragé.e à se demander : comment puis-je rendre ce texte utile dans ma démarche future?

B) ORGANISATION ET ANIMATION D'UN ATELIER THÉMATIQUE (60 %)

En équipe de deux à quatre vous serez responsables du contenu et de la forme d'une séance de séminaire. Ceci signifie que vous devez proposer un texte à lire pour la rencontre (lecture obligatoire pour l'ensemble du groupe) et animer, avec vos collègues d'équipe, une période d'une heure autour de la thématique retenue. En assumant la responsabilité de ces séminaires, vous serez amené à faire un travail d'affermissement théorique et méthodologique, en équipe ainsi qu'individuellement.

Travail en équipe – 30%

- Le choix des textes est à la discrétion des étudiant.e.s ou parmi la liste des références en bibliographie ;
- Chaque équipe étudiante disposera d'au moins une heure de temps de classe (60-90 mins.) pour présenter la thématique choisie : exposé oral de tous les membres de l'équipe, échange avec la classe, évaluation ;
- La forme des exposés oraux sera, de préférence, celle d'une communication scientifique de 15 minutes (équivalent de 6 pages à double interligne, caractère 12 points, marges standards). Les équipes étudiantes verront à ce que le temps soit réparti équitablement entre les membres de l'équipe ;
- Le contenu de chaque exposé oral traitera des textes par le biais d'une fiche de lecture du texte soumis à la discussion collective en fonction de vos intérêts particuliers et des stratégies retenues avec vos co-équipiers.ères pour l'animation.

La fiche de lecture devrait contenir les éléments suivants :

- l'intention de l'auteur.e et les éléments de contexte qui permettent de situer cette intention ;
- les principaux arguments avancés par l'auteur.e pour les besoins de sa démonstration ;
- une appréciation critique de la pertinence ou l'utilité de l'analyse proposée pour la recherche féministe ;
- une question ou un commentaire qui reflète votre compréhension du texte et que vous souhaitez soumettre au groupe pour lancer la discussion.

- La présentation de l'équipe étudiante sera suivie d'une période d'échange avec le groupe-cours de manière à en bonifier le contenu et à faciliter la préparation du travail final.
- L'évaluation de l'atelier se fera conjointement par le groupe-cours (1/3), l'autoévaluation (1/3) et l'évaluation de la professeure (1/3).

Travail individuel – 30%

Le travail de fin de session compte de 10 à 12 pages. Il porte sur le même sujet que celui de la communication scientifique présenté en atelier, mais il intègre les éléments de discussion et d'évaluation reçus ET une référence à au moins un texte lu dans le cadre du séminaire.

À remettre au plus tard le 20 AVRIL 17h. L'évaluation du travail final sera réalisée uniquement par la professeure.

CRITÈRES DE CORRECTION

Les critères d'évaluation suivants seront utilisés, à pondération égale, pour chacun des travaux :

- clarté et qualité de l'expression écrite/orale ;
- compréhension et synthèse de la documentation et des auteur.e.s présentés (contenu, pertinence) ;
- intégration de la démarche du séminaire (succès à faire des liens entre différentes propositions, lectures et matériel présenté en classe) ;
- qualité heuristique de l'analyse (clarté des définitions, engagement théorique, esprit critique) ; et
- caractère organisé du raisonnement (cohérence des idées).

CALENDRIER

		Thématiques / Échéances	Dates
BLOC I – INTRODUCTION			
	Semaine 1	Révolte et découvertes	10 janvier
	Semaine 2	Enjeux actuels et perspectives féministes	17 janvier
BLOC II – VIVRE LA RECHERCHE FÉMINISTE			
	Semaine 3	Devenir (chercheur.e) féministe	24 janvier
	Semaine 4	Devenir (chercheur.e) féministe	31 janvier
	Semaine 5	Prendre en compte la diversité / *Échéance : Journal de bord	7 février
	Semaine 6	Conséquences et retombées de la recherche	14 février
BLOC III - ÉTUDES EN COURS			
	Semaine 9	Atelier thématique / *Échéance : Journal de bord	14 mars
	Semaine 10	Atelier thématique	21 mars
	Semaine 11	Atelier thématique	28 mars
	Semaine 12	Atelier thématique / *Échéance : Journal de bord	04 avril
	Semaine 13	Atelier thématique	11 avril
	Semaine 14	Atelier thématique / *Échéance : Travail d'analyse	18 avril 20 avril

CONTENU

BLOC I - INTRODUCTION

Semaine 1 (10 janvier) – Révolte et découvertes

Entente sur les modalités d'évaluation.

Lectures :

- OLLIVIER, Michèle, et Manon Tremblay. 2000. « Quelques principes de la recherche féministe », *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Montréal: L'Harmattan, p.17-58.
- AHMED, Sara. 2017. « A Killjoy Survival Kit », Conclusion 1, *Living A Feminist Life*, p. 235-249.

Autres ressources sur Moodle.

Semaine 2 (17 janvier) – Enjeux actuels et perspectives féministes

Échéance : Calendrier des ateliers thématiques ; formation des équipes étudiantes.

Visite commentée de l'exposition *Témoigner pour Agir* à la Maison de la culture Frontenac (2666 rue Ontario est. Métro Frontenac).

Lectures :

- DORLIN, Elsa. 2008. « Épistémologies féministes », *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*. Paris: PUF, p. 9-31.
- AHMED, S. 2017. « A Killjoy Manifesto », Conclusion 2. *Living A Feminist Life*, p. 250-268.

Autres ressources sur Moodle.

BLOC II - VIVRE LA RECHERCHE FÉMINISTE

Semaine 3 (24 janvier) : Devenir (chercheur.e) féministe 1/2

- AHMED, S. 2017. Chapitres 1, 2 et 3, *Living A Feminist Life*, pages 19-88).
Textes sur l'intersectionnalité disponibles sur Moodle.

Semaine 4 (31 janvier) : Devenir (chercheur.e) féministe 2/2

- AHMED, S. 2017. Chapitres 3 et 4, *Living A Feminist Life*, pages 65-114.
Textes sur la matrice sexe/genre/désir disponibles sur Moodle.

Semaine 5 (7 février) : Prendre en compte la diversité

***Échéance : Journal de bord**

- AHMED, S. 2017. Chapitres 5 et 6, *Living A Feminist Life*, pages 115-160.
Textes sur la méthodologie disponibles sur Moodle.

Semaine 6 (14 février) : Conséquences et retombées de la recherche

- AHMED, S. 2017. Chapitres 7, 8 et 9, pages 163-234.
Textes sur l'éthique de la recherche sur Moodle.

Semaine 7 (28 février)

SEMAINE DE RELACHE / UQAM

Semaine 8 (7 mars)

SEMAINE DE RELACHE / SCOLAIRE

BLOC III. RECHERCHES EN COURS

Semaine 9 (14 mars) :

Atelier thématique – équipes étudiantes

***Échéance : Journal de bord**

- Lectures à définir.

Semaine 10 (21 mars) :

Atelier thématique – équipes étudiantes

- Lectures à définir.

Semaine 11 (28 mars) :

Atelier thématique – équipe étudiantes

- Lectures à définir.

Semaine 12 (4 avril) :

Atelier thématique – équipes étudiantes

***Échéance : Journal de bord**

- Lectures à définir.

Semaine 13 (11 avril) :

Atelier thématique – équipes étudiantes

- Lectures à définir.

Semaine 14 (18 avril) :

Atelier thématique... et conclusions !

- Lectures à définir.

****Remise du travail de fin de session : au plus tard le 20 avril, 17h00.**

*** Une bibliographie sélective de textes sera déposée sur Moodle.

Politiques et règlements

Toutes les exigences du cours doivent être remplies de manière satisfaisante afin d'obtenir une note de passage pour le cours.

Les travaux remis en retard seront pénalisés.

Par souci écologique les mesures suivantes sont encouragées : soumissions sur Moodle, impression recto-verso, éviter l'utilisation de page couverture de plastique, interligne 1,5.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://r18.uqam.ca>

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>